La pratique du vélo : circulez-vous facilement dans votre commune ?

Jusqu'au 2 juin 2025, la Fédération française des usagers de la bicyclette invite les cyclistes (et les non cyclistes) à donner leur avis sur la sécurité sur les routes et pistes cyclables, la qualité des aménagements et la signalisation, la disponibilité des stationnements et des services vélo…

Lancé par la Fédération française des usagers de la bicyclette à l'échelle nationale, le Baromètre Vélo vous donne la parole pour évaluer les conditions de circulation à vélo dans votre commune. Votre avis est précieux pour améliorer le quotidien des cyclistes et encourager le développement du vélo.

10 minutes suffisent pour répondre à une trentaine de questions notées de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Ces réponses permettront d’établir une note globale reflétant le climat vélo de chaque commune.

Baromètre vélo avec ValParisis AGGLO

Avec votre avis, votre commune change de niveau !

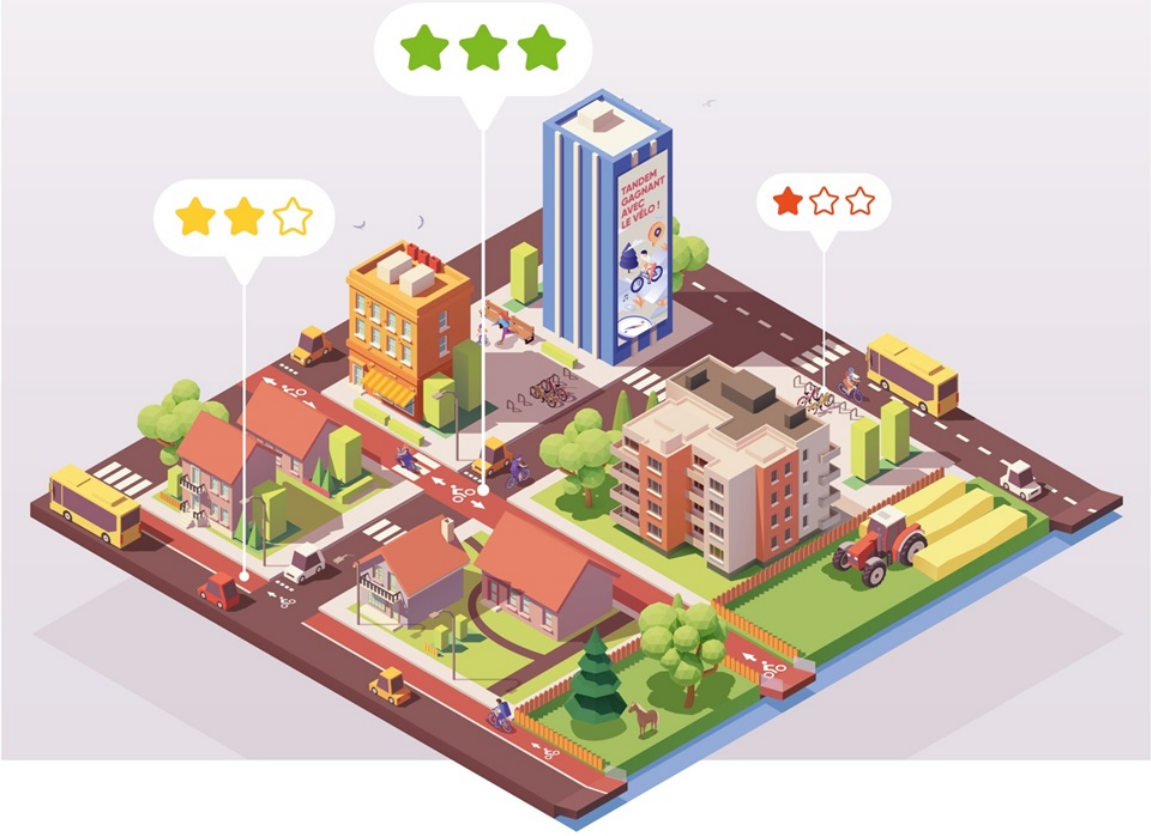

Ce document est important, ne le jetez pas sur la voie publique. Donnez-le à une autre cycliste !

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, STATIONNEMENTS VÉLO, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉDUCATION À LA MOBILITÉ.

Donnez votre avis en 10 minutes sur la place du vélo dans votre commune.

barometre-velo.fr

PORTÉ PAR

FUB le vélo au quotidien

SOUTENU PAR

MINISTÈRES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

LA POSTE

Infos pratiques

Enquête ouverte à tous jusqu'au 2 juin 2025.
Les résultats seront accessibles dès septembre 2025.

En 2021, le Baromètre Vélo a réuni 275 000 participants et classé 1 620 communes. Faites entendre

votre voix et participez à cette dynamique !

Liens utiles
Donnez votre avis dès maintenant !
Voir la carte des contributions
En savoir plus